

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003469200158	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CA DU GARD RHODANIEN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE PRINCIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : REGIE ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 24

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 33

A3.2 - Etalement des provisions 34

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 35

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 36

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 37

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 38

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 39

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 40

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 41

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 42

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 43

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 44

A8.3 - Opérations liées aux cessions 45

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 46

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 47

A10 - Etat des travaux en régie 48

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 50

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 51

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 52

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 53

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 54

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 55

B1.7 - Etat des engagements reçus 56

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 57

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 58

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 59

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 61

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 62

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 63

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 400 919,77	G 1 566 901,55	G-A 165 981,78
	Section d'investissement	B 1 988 155,09	H 230 531,21	H-B -1 757 623,88

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 312 685,62 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 509 870,33 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 389 074,86	Q= G+H+I+J 4 619 988,71	=Q-P 1 230 913,85

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 247 990,52	L 207 798,59
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 247 990,52	= K+L 207 798,59

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 400 919,77	= G+H+K 3 879 587,17	2 478 667,40
	Section d'investissement	= B+D+F 2 236 145,61	= H+J+L 948 200,13	-1 287 945,48
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 637 065,38	= G+H+I+J+K+L 4 827 787,30	1 190 721,92

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 247 990,52	L 207 798,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	207 798,59
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Affiché le	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	84 294,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	27 880,98		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	135 815,54		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	989 455,00	651 554,98	80 341,82	0,00	257 558,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	106 000,00	105 385,00	0,00	0,00	615,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
Total des dépenses de gestion courante		1 295 655,00	956 939,98	80 341,82	0,00	258 373,20
66	Charges financières	260 000,00	234 957,77	0,00	0,00	25 042,23
67	Charges exceptionnelles	171 645,00	108 335,64	10 706,00	0,00	52 603,36
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 777 300,00	1 300 233,39	91 047,82	0,00	386 018,79
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 538 159,42				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 500 000,00	9 638,56			1 490 361,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 038 159,42	9 638,56			3 028 520,86
TOTAL		4 815 459,42	1 309 871,95	91 047,82	0,00	3 414 539,65
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 021 950,00	1 123 401,21	255 596,11	0,00	642 952,68
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	33 500,00	107 439,87	0,00	0,00	-73 939,87
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 055 450,00	1 230 841,08	255 596,11	0,00	569 012,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	87 323,80	80 464,36	0,00	0,00	6 859,44
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 142 773,80	1 311 305,44	255 596,11	0,00	575 872,25
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	360 000,00	0,00			360 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		360 000,00	0,00			360 000,00
TOTAL		2 502 773,80	1 311 305,44	255 596,11	0,00	935 872,25
Pour information		2 312 685,62				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	402 199,00	33 802,00	84 294,00	284 103,00
21	Immobilisations corporelles	101 597,89	71 859,63	27 880,98	1 857,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 027 470,10	381 771,71	135 815,54	1 509 882,85
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 531 266,99	487 433,34	247 990,52	1 795 843,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	225 778,59	224 978,52	0,00	800,07
13	Subventions d'investissement	70 000,00	69 912,00	0,00	88,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 257 170,80	1 205 831,23	0,00	51 339,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	173 053,87			
	Total des dépenses financières	1 726 003,26	1 500 721,75	0,00	225 281,51
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 257 270,25	1 988 155,09	247 990,52	2 021 124,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	360 000,00	0,00		360 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	360 000,00	0,00		360 000,00
	TOTAL	4 617 270,25	1 988 155,09	247 990,52	2 381 124,64
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	775 007,50	220 892,65	207 798,59	346 316,26
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	294 233,00	0,00	0,00	294 233,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 069 240,50	220 892,65	207 798,59	640 549,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 069 240,50	220 892,65	207 798,59	640 549,26
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 538 159,42			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 500 000,00	9 638,56		1 490 361,44
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 038 159,42	9 638,56		3 028 520,86
	TOTAL	4 107 399,92	230 531,21	207 798,59	3 669 070,12
	Pour information	509 870,33			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	731 896,80		731 896,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00		200 000,00
014	Atténuations de produits	105 385,00		105 385,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	234 957,77	0,00	234 957,77
67	Charges exceptionnelles	119 041,64	0,00	119 041,64
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	9 638,56	9 638,56
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 391 281,21	9 638,56	1 400 919,77

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 400 919,77
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	224 978,52	0,00	224 978,52
13	Subventions d'investissement	69 912,00	0,00	69 912,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 205 831,23	0,00	1 205 831,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	33 802,00	0,00	33 802,00
21	Immobilisations corporelles (6)	71 859,63	0,00	71 859,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	381 771,71	0,00	381 771,71
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 988 155,09	0,00	1 988 155,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 988 155,09
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 378 997,32		1 378 997,32
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	107 439,87		107 439,87
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	80 464,36	0,00	80 464,36
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 566 901,55	0,00	1 566 901,55

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 312 685,62
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 879 587,17
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	220 892,65	0,00	220 892,65
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 638,56	9 638,56
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		220 892,65	9 638,56	230 531,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	509 870,33
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	740 401,54
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	989 455,00	651 554,98	80 341,82	0,00	257 558,20
60226	Vêtements de travail	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
604	Achats d'études, prestations de services	46 000,00	11 029,15	22 910,51	0,00	12 060,34
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	48 500,00	13 572,73	5 726,50	0,00	29 200,77
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 850,00	820,16	0,00	0,00	3 029,84
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6066	Carburants	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6071	Compteurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
611	Sous-traitance générale	163 000,00	43 537,95	16 363,87	0,00	103 098,18
6135	Locations mobilières	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	1 866,54	0,00	0,00	-1 866,54
61523	Entretien, réparations réseaux	77 600,00	179 924,77	33 465,94	0,00	-135 790,71
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	12 150,00	0,00	0,00	-12 150,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	35,42	0,00	0,00	-35,42
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	543,90	0,00	0,00	-543,90
6156	Maintenance	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6161	Multirisques	75,00	0,00	0,00	0,00	75,00
617	Etudes et recherches	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
618	Divers	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	1 750,00	1 875,00	0,00	6 375,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 779,98	0,00	0,00	-1 779,98
6262	Frais de télécommunications	3 300,00	-2 500,00	0,00	0,00	5 800,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	625,63	0,00	0,00	-625,63
6287	Remboursements de frais	508 580,00	386 418,75	0,00	0,00	122 161,25
6356	Redevances occupat° domaine public	2 150,00	0,00	0,00	0,00	2 150,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	106 000,00	105 385,00	0,00	0,00	615,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	16 000,00	20 421,00	0,00	0,00	-4 421,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	90 000,00	84 964,00	0,00	0,00	5 036,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 295 655,00	956 939,98	80 341,82	0,00	258 373,20
66	Charges financières (b) (5)	260 000,00	234 957,77	0,00	0,00	25 042,23
66111	Intérêts réglés à l'échéance	260 000,00	234 957,77	0,00	0,00	25 042,23
67	Charges exceptionnelles (c)	171 645,00	108 335,64	10 706,00	0,00	52 603,36
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	150 233,00	119 041,64	0,00	0,00	31 191,36
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	21 412,00	-10 706,00	10 706,00	0,00	21 412,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	50 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 777 300,00	1 300 233,39	91 047,82	0,00	386 018,79
023	Virement à la section d'investissement	1 538 159,42				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 500 000,00	9 638,56			1 490 361,44
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 500 000,00	9 638,56			1 490 361,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 038 159,42	9 638,56			3 028 520,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 038 159,42	9 638,56			3 028 520,86
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 815 459,42	1 309 871,95	91 047,82	0,00	3 414 539,65
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

Montant des ICNE de l'exercice		
- Montant des ICNE de l'exercice N-1		0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 021 950,00	1 123 401,21	255 596,11	0,00	642 952,68
70128	Autres taxes et redevances	3 700,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
704	Travaux	57 850,00	30 123,50	9 566,62	0,00	18 159,88
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 741 190,00	887 062,84	196 831,46	0,00	657 295,70
706121	Redevance modernisation des réseaux	88 300,00	56 070,60	29 136,01	0,00	3 093,39
70613	Participations assainissement collectif	130 000,00	44 842,15	10 280,00	0,00	74 877,85
7064	Locations de compteurs	0,00	105 302,12	9 782,02	0,00	-115 084,14
7087	Remboursement de frais	910,00	0,00	0,00	0,00	910,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	33 500,00	107 439,87	0,00	0,00	-73 939,87
741	Primes d'épuration	33 500,00	107 439,87	0,00	0,00	-73 939,87
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 055 450,00	1 230 841,08	255 596,11	0,00	569 012,81
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	87 323,80	80 464,36	0,00	0,00	6 859,44
778	Autres produits exceptionnels	87 323,80	80 464,36	0,00	0,00	6 859,44
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 142 773,80	1 311 305,44	255 596,11	0,00	575 872,25
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	360 000,00	0,00			360 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	360 000,00	0,00			360 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		360 000,00	0,00			360 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 502 773,80	1 311 305,44	255 596,11	0,00	935 872,25
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 312 685,62				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	402 199,00	33 802,00	84 294,00	284 103,00
2031	Frais d'études	402 199,00	33 802,00	84 294,00	284 103,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	101 597,89	71 859,63	27 880,98	1 857,28
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	20 000,00	20 191,60	0,00	-191,60
21532	Réseaux d'assainissement	25 575,31	46 319,03	24 588,40	-45 332,12
2154	Matériel industriel	52 730,00	0,00	0,00	52 730,00
21562	Service d'assainissement	3 292,58	5 349,00	3 292,58	-5 349,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 027 470,10	381 771,71	135 815,54	1 509 882,85
2313	Constructions	270 000,00	0,00	0,00	270 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 757 470,10	381 771,71	135 815,54	1 239 882,85
Total des dépenses d'équipement		2 531 266,99	487 433,34	247 990,52	1 795 843,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	225 778,59	224 978,52	0,00	800,07
1068	Autres réserves	225 778,59	224 978,52	0,00	800,07
13	Subventions d'investissement	70 000,00	69 912,00	0,00	88,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	70 000,00	69 912,00	0,00	88,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 257 170,80	1 205 831,23	0,00	51 339,57
1641	Emprunts en euros	1 257 170,80	1 205 831,23	0,00	51 339,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	173 053,87			
Total des dépenses financières		1 726 003,26	1 500 721,75	0,00	225 281,51
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 257 270,25	1 988 155,09	247 990,52	2 021 124,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	360 000,00	0,00		360 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	360 000,00	0,00		360 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	360 000,00	0,00		360 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		360 000,00	0,00		360 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 617 270,25	1 988 155,09	247 990,52	2 381 124,64
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	775 007,50	220 892,65	207 798,59	346 316,26
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	493 901,65	108 407,40	122 204,75	263 289,50
13118	Autres Subv. Équipt Etat	37 300,00	0,00	37 300,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	243 805,85	112 485,25	48 293,84	83 026,76
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	294 233,00	0,00	0,00	294 233,00
1641	Emprunts en euros	294 233,00	0,00	0,00	294 233,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 069 240,50	220 892,65	207 798,59	640 549,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 069 240,50	220 892,65	207 798,59	640 549,26
021	Virement de la section d'exploitation	1 538 159,42			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 500 000,00	9 638,56		1 490 361,44
28031	Frais d'études	864,00	864,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	861,20	861,20		0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	436,00	436,00		0,00
28138	Aménagement Autres constructions	113,33	113,33		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	3 374,53	3 374,55		-0,02
28154	Matériel industriel	1 987,84	1 987,84		0,00
281562	Service d'assainissement	1 465,52	1 465,52		0,00
28157	Aménagement matériel industriel	1 490 897,58	536,12		1 490 361,46
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 038 159,42	9 638,56		3 028 520,86
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 038 159,42	9 638,56		3 028 520,86
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 107 399,92	230 531,21	207 798,59	3 669 070,12
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		509 870,33			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 059 386,74									
1641 Emprunts en euros (total)					7 059 386,74									
00000165224 (075)	Crédit Agricole	15/12/2014	01/01/2020	30/03/2020	32 023,38	F	FIXE	2,780	2,812		T	P	N	A-1
00000678572 (093)	Crédit Agricole	21/09/2015	01/01/2020	30/11/2020	76 668,77	F	FIXE	2,340	2,387		A	P	N	A-1
00001206644 (074)	Crédit Agricole	17/06/2016	01/01/2020	25/02/2020	47 394,48	F	FIXE	1,780	1,825		T	P	N	A-1
00002273846 (061)	Crédit Agricole	20/03/2018	01/01/2020	01/03/2020	54 175,27	F	FIXE	1,190	1,220		T	P	N	A-1
00002917679 (047)	Crédit Agricole	10/01/2019	01/01/2020	07/03/2020	382 350,77	F	FIXE	1,720	1,748		T	P	N	A-1
00002917691 (045)	Crédit Agricole	10/01/2019	01/01/2020	30/03/2021	360 000,00	F	FIXE	0,610	0,614		X	F	N	A-1
00002917706 (046)	Crédit Agricole	25/08/2021	01/01/2020	30/03/2021	157 000,00	F	FIXE	0,610	0,614		X	F	N	A-1
00003074171 (013)	Crédit Agricole	05/08/2021	01/01/2020	20/08/2020	50 000,00	F	FIXE	1,210	1,284		A	P	N	A-1
008ZMZ016PR (062)	Crédit Agricole	26/08/2021	01/01/2020	30/01/2020	84 721,32	F	FIXE	4,380	4,587		T	P	N	A-1
01B7C2013PR (073)	Crédit Agricole	24/08/2007	01/01/2020	30/09/2020	44 492,95	F	FIXE	4,950	5,701		A	P	N	A-1
01CLX8010PR (065)	Crédit Agricole	20/03/2008	01/01/2020	20/03/2020	16 928,41	F	FIXE	4,880	5,067		T	P	N	A-1
01T377012PR (069)	Crédit Agricole	30/03/2009	01/01/2020	25/08/2020	48 600,17	F	FIXE	4,560	5,347		A	P	N	A-1
01TEL1010PR (078)	Crédit Agricole	03/03/2009	01/01/2020	01/04/2020	262 462,49	F	FIXE	4,370	4,776		A	P	N	A-1
01Z93A017PR (014)	Crédit Agricole	08/12/2009	01/01/2020	18/03/2020	232 497,76	F	FIXE	4,090	4,851		A	P	N	A-1
01ZXZN012PR (040)	Crédit Agricole	06/08/2021	01/01/2020	26/02/2020	81 806,50	V	EURIBOR03M	2,000	1,584		T	P	N	A-1
02B40M011PR (019)	Crédit Agricole	10/05/2011	01/01/2020	16/02/2020	37 497,45	F	FIXE	3,880	4,231		T	P	N	A-1
02BBPR019PR (084)	Caisse d'Epargne	04/04/2011	01/01/2020	20/01/2020	116 825,97	F	FIXE	3,950	4,347		S	P	N	A-1
02CWK9016PR (043)	Crédit Agricole	20/06/2011	01/01/2020	07/01/2020	304 697,60	F	FIXE	4,350	4,981		A	P	N	A-1
02CWKF019PR (091)	Crédit Agricole	20/06/2011	01/01/2020	05/12/2020	238 364,23	F	FIXE	4,390	4,425		A	P	N	A-1
02F1K4011PR (001)	Crédit Agricole	24/11/2011	01/01/2020	15/02/2020	396 112,26	F	FIXE	4,550	4,711		T	P	N	A-1
02GAM5012PR (020)	Crédit Agricole	12/12/2011	01/01/2020	12/03/2020	67 957,08	F	FIXE	4,580	5,319		A	P	N	A-1
1342 (015)	Agence France Locale	22/10/2019	01/01/2020	12/02/2020	95 000,00	F	FIXE	0,670	0,681		T	P	N	A-1
1343 (016)	Agence France Locale	22/10/2019	01/01/2020	20/12/2021	220 000,00	F	FIXE	0,110	0,176		X	F	N	A-1
1347 (044)	Agence France Locale	27/02/2019	01/01/2020	11/03/2020	11 808,89	F	FIXE	0,630	0,641		T	P	N	A-1
4421287 (058)	Caisse d'Epargne	12/03/2015	01/01/2020	25/06/2020	38 320,68	F	FIXE	2,350	2,586		A	P	N	A-1
4421320 (057)	Caisse d'Epargne	12/03/2015	01/01/2020	25/06/2020	72 809,32	F	FIXE	2,350	2,586		A	P	N	A-1
497204016PR (086)	Crédit Agricole	12/03/2003	01/01/2020	01/01/2020	125 319,90	F	FIXE	4,460	5,104		T	P	N	A-1
5015325701 (063)	Dexia Crédit Local	10/05/2001	01/01/2020	01/03/2020	45 318,88	F	FIXE	6,200	7,297		A	P	N	A-1

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
5029890 (011)	26/02/2014	01/01/2020	01/01/2020	585 865,99	V	LIVRETA	1,750	1,544	T	X Produits CDC	N	A-1
8388476 (056)	05/06/2013	01/01/2020	25/09/2020	789 820,81	F	FIXE	4,500	4,689	A	P	N	A-1
8402941 (017)	19/06/2013	01/01/2020	25/01/2020	105 905,66	F	FIXE	4,370	4,741	S	P	N	A-1
8544977/4461160 (088)	19/05/2015	01/01/2020	25/06/2020	22 911,24	F	FIXE	2,150	2,365	A	P	N	A-1
A1708173000 (070)	03/03/2008	01/01/2020	25/03/2020	46 830,41	F	FIXE	4,530	6,698	A	P	N	A-1
A1710149 (085)	09/04/2010	01/01/2020	25/02/2020	85 351,14	F	FIXE	4,120	4,683	A	P	N	A-1
A171015C (022)	29/05/2010	01/01/2020	25/03/2020	53 174,44	F	FIXE	3,690	5,052	A	P	N	A-1
A17110GQ000 (055)	09/12/2011	01/01/2020	01/06/2020	113 652,77	F	FIXE	4,510	5,247	A	P	N	A-1
A171901V (077)	25/02/2019	01/01/2020	25/03/2021	55 800,00	F	FIXE	0,600	1,359	X	F	N	A-1
G023QR017PR (092)	21/07/2006	01/01/2020	30/07/2020	279 952,09	F	FIXE	4,470	4,728	A	P	N	A-1
G03YNV012PR (081)	26/08/2021	01/01/2020	30/03/2020	184 698,02	F	FIXE	4,230	4,662	A	P	N	A-1
G05EU9028PR (054)	05/03/2007	01/01/2020	30/03/2020	801 243,56	F	FIXE	4,050	4,117	T	P	N	A-1
MON274213EUR (059)	03/02/2011	01/01/2020	01/06/2020	173 028,08	F	FIXE	4,190	5,093	A	P	N	A-1
MON532843EUR001 (042)	18/09/2019	01/01/2020	01/10/2020	60 000,00	F	FIXE	0,800	0,826	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00								
1681 Autres emprunts (total)				0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00								
1687 Autres dettes (total)				0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
					7 059 388,74								
Total général													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 281 295,43					1 294 321,66	208 001,85	0,00	72 221,04	72 221,04	
1641 Emprunts en euros (total)				5 281 295,43					1 294 321,66	208 001,85	0,00	72 221,04	72 221,04	
00000165224 (075)	N	0,00	A-1	26 308,11	8,00	FIXE	2,780	2 897,21	781,87	0,00	4,06	4,06		
00000678572 (093)	N	0,00	A-1	58 810,42	5,92	FIXE	2,340	9 032,44	1 587,52	0,00	120,65	120,65		
00001206644 (074)	N	0,00	A-1	39 831,53	9,40	FIXE	1,780	3 815,06	751,54	0,00	71,29	71,29		
00002273846 (061)	N	0,00	A-1	41 525,36	6,17	FIXE	1,190	6 362,53	541,55	0,00	42,55	42,55		
00002917679 (047)	N	0,00	A-1	334 160,23	12,19	FIXE	1,720	24 302,04	6 009,36	0,00	399,14	399,14		
00002917691 (045)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	FIXE	0,610	360 000,00	549,00	0,00	0,00	0,00		
00002917706 (046)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	FIXE	0,610	157 000,00	239,43	0,00	0,00	0,00		
00003074171 (013)	N	0,00	A-1	42 159,65	9,64	FIXE	1,210	3 943,75	557,85	0,00	187,28	187,28		
0082MZ016PR (062)	N	0,00	A-1	74 596,73	10,83	FIXE	4,380	5 172,54	3 409,70	0,00	559,35	559,35		
01B7C2013PR (073)	N	0,00	A-1	15 553,03	0,75	FIXE	4,950	14 819,44	1 503,44	0,00	196,15	196,15		
01CLX8010PR (065)	N	0,00	A-1	6 828,53	1,22	FIXE	4,880	5 172,39	491,94	0,00	11,11	11,11		
01T377012PR (069)	N	0,00	A-1	25 382,92	1,65	FIXE	4,560	11 867,40	1 696,61	0,00	409,07	409,07		
01TEL1010PR (078)	N	0,00	A-1	245 130,20	17,25	FIXE	4,370	8 851,45	11 099,00	0,00	8 070,83	8 070,83		
01Z93A017PR (014)	N	0,00	A-1	193 140,47	7,22	FIXE	4,090	20 073,01	8 720,42	0,00	6,66	6,66		
01ZXZ012PR (040)	N	0,00	A-1	49 871,34	2,91	EURIBOR03M	1,464	16 096,01	877,96	0,00	1,99	1,99		
02B40M011PR (019)	N	0,00	A-1	16 692,63	1,38	FIXE	3,880	10 603,23	906,04	0,00	1,66	1,66		
02BBPR019PR (084)	N	0,00	A-1	100 090,55	9,06	FIXE	3,950	8 531,34	4 207,14	0,00	1,68	1,68		
02CWIK9016PR (043)	N	0,00	A-1	279 203,06	14,02	FIXE	4,350	13 018,62	12 711,64	0,00	1,66	1,66		
02CWIKF019PR (091)	N	0,00	A-1	223 766,21	18,93	FIXE	4,390	7 455,78	10 150,64	0,00	2,60	2,60		
02F1K4011PR (001)	N	0,00	A-1	363 713,48	14,88	FIXE	4,550	16 565,79	17 022,73	0,00	2,26	2,26		
02GAM5012PR (020)	N	0,00	A-1	59 008,12	9,20	FIXE	4,580	4 574,65	2 912,08	0,00	0,00	0,00		
1342 (015)	N	0,00	A-1	86 062,09	17,87	FIXE	0,670	4 483,91	595,41	0,00	0,00	0,00		
1343 (016)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	FIXE	0,110	220 000,00	244,69	0,00	0,00	0,00		
1347 (044)	N	0,00	A-1	8 604,93	5,20	FIXE	0,630	1 607,02	60,54	0,00	0,00	0,00		
4421287 (058)	N	0,00	A-1	32 061,26	8,49	FIXE	2,350	3 166,06	827,84	0,00	0,00	0,00		
4421320 (057)	N	0,00	A-1	60 916,44	8,49	FIXE	2,350	6 015,50	1 572,90	0,00	0,00	0,00		
497204016PR (086)	N	0,00	A-1	72 696,25	2,25	FIXE	4,460	26 895,23	3 996,13	0,00	0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
5015325701 (063)	N	0,00	A-1	39 843,94	9,17	F	FIXE	6,200	2 819,78	2 645,15	0,00	2 071,01
5029890 (011)	N	0,00	A-1	541 649,67	24,25	V	LIVRETA	1,500	22 108,16	8 285,54	0,00	2 019,86
8388476 (056)	N	0,00	A-1	704 506,29	11,74	F	FIXE	4,500	43 595,93	33 664,60	0,00	8 511,98
8402941 (017)	N	0,00	A-1	94 405,52	11,57	F	FIXE	4,370	5 874,34	4 318,74	0,00	1 793,70
8544977/4461160 (088)	N	0,00	A-1	19 134,15	8,49	F	FIXE	2,150	1 908,63	452,42	0,00	214,14
A1708173000 (070)	N	0,00	A-1	24 451,94	1,24	F	FIXE	4,530	11 437,06	1 625,77	0,00	855,79
A1710149 (085)	N	0,00	A-1	76 727,76	12,15	F	FIXE	4,120	4 398,72	3 342,41	0,00	2 684,84
A171015C (022)	N	0,00	A-1	33 053,00	2,24	F	FIXE	3,690	10 242,98	1 597,62	0,00	942,31
A17110GQ000 (055)	N	0,00	A-1	88 882,19	5,42	F	FIXE	4,510	12 658,42	4 579,48	0,00	2 350,24
A171901V (077)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	0,600	55 800,00	334,80	0,00	0,00
G023QR017PR (092)	N	0,00	A-1	256 756,18	14,58	F	FIXE	4,470	11 851,50	12 006,76	0,00	4 873,79
G03YV012PR (081)	N	0,00	A-1	170 297,27	15,25	F	FIXE	4,230	7 349,51	7 514,46	0,00	5 466,82
G05BU9028PR (054)	N	0,00	A-1	603 048,91	5,25	F	FIXE	4,050	101 093,70	26 995,30	0,00	135,69
MON274213EUR (059)	N	0,00	A-1	120 016,84	3,42	F	FIXE	4,190	27 049,52	6 162,08	0,00	2 948,34
MON53284EUR001 (042)	N	0,00	A-1	52 408,23	12,75	F	FIXE	0,800	3 811,01	449,75	0,00	105,68
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 281 295,43					1 294 321,66	208 001,85	0,00	72 510,04

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

SLOX

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 281 295,43	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Taux payé	Niveau de taux (6)	Index				
Taux fixe (total)							0,00		
Taux variable simple (total)							0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00		
Total							0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)								
Total																0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.8****A1.8 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Études non suivies de travaux (max 5 ans)	5	12/10/2020
L	Logiciels	2	12/10/2020
L	Concessions, brevets, licences	3	12/10/2020
L	Frais d'études, recherches, développement	5	12/10/2020
L	Frais d'insertion	1	12/10/2020
L	Véhicules	5	12/10/2020
L	Camions, véhicules industriels	8	12/10/2020
L	Mobiliers	10	12/10/2020
L	Matériels de bureau électriques ou électroniques	5	12/10/2020
L	Matériels informatiques	5	12/10/2020
L	Matériels classiques	10	12/10/2020
L	Installations et appareils de chauffage	15	12/10/2020
L	Installations électriques et téléphoniques	10	12/10/2020
L	Equipements de garage et atelier	10	12/10/2020
L	Equipements de cuisine	10	12/10/2020
L	Equipements sportifs	10	12/10/2020
L	Installations de voiries	30	12/10/2020
L	Plantations	20	12/10/2020
L	Réseaux divers (hors réseau des services d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales urbaines)	20	12/10/2020
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations générales	15	12/10/2020
L	Autres constructions exemple déchetteries	20	12/10/2020
L	Bâtiments durables, dont ouvrages de stockage d'eau potable (châteaux d'eau, réservoirs)	50	12/10/2020
L	Bâtiments légers, abris	15	12/10/2020
L	Autres agencements et aménagements	30	12/10/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	12/10/2020
L	Autres installations techniques, matériels et outillages	10	12/10/2020
L	Schéma directeur eau potable, eaux usées, eaux pluviales urbaines	15	12/10/2020
L	Canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable, accessoires associés et branchements	50	12/10/2020
L	Canalisations de collectes et de transfert d'eaux usées, accessoires associés et branchements	60	12/10/2020
L	Canalisations de collectes, d'évacuation des eaux pluv urbaines, accessoires associés et branchmts	60	12/10/2020
L	Compteurs d'eau potable chez les abonnés	15	12/10/2020
L	Aménagmt, génie civil de la protect de la ressource en eau	40	12/10/2020
L	Aménagement et génie civil des ouvrages de traitement des eaux usées, des boues produites	40	12/10/2020
L	Génie civil des ouvrages de transf et de relèvements des eaux usées, des eaux pluviales urbaines	15	12/10/2020
L	Equipements des ouvrages de traitement des eaux usées et des boues produites	15	12/10/2020
L	Lagunes, autres bassins avec géotextile pr le traitmt des eaux usées, stockage des eaux pluv. Urb	30	12/10/2020
L	Bassins de stockage-restitution ou stockage-infiltrations pour les eaux pluviales urbaines	40	12/10/2020



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		
L	Immobilisations inférieures à 600 €	1	12/10/2020
L	Chantiers d'interprétation de Le Garn (année délibération 2011)	10	12/10/2020
L	Pluvial crèche de Goudargues (année délibération 2011)	10	12/10/2020
L	Aménagement des aires de camping car (année délibération 2011)	10	12/10/2020
L	Subventions données aux propriétaires dans le cadre de réhabilitation des ANC (année délib 2011)	5	12/10/2020
L	Aménagement de la cour du château de Cornillon (année délibération 2006)	20	12/10/2020
L	Mise en lumière du patrimoine de la CC Valcèzard (année délibération 2006)	10	12/10/2020
L	Aménagement du sentier d'interprétation du St Michelet (année délibération 2006)	10	12/10/2020
L	Restauration du petit patrimoine bâti dans le cadre PPE (année délibération 2006)	20	12/10/2020
L	Charte paysagère (année délibération 2009)	10	12/10/2020
L	Etude conception de la ZAE "Mas Rouge" à Carsan non suivie de travaux (année délibération 2009)	5	12/10/2020
L	Aménagement du réseaux de sentiers de randonnées (année délibération 2005)	30	12/10/2020

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 016 003,26	1 430 809,75
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 257 170,80	1 205 831,23
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 257 170,80	1 205 831,23
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		758 832,46	224 978,52
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	225 778,59	224 978,52
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	360 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	173 053,87	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 430 809,75	247 990,52	0,00	1 678 800,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 038 159,42	9 638,56
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 038 159,42	9 638,56
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	864,00	864,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	861,20	861,20
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	436,00	436,00
28138	Aménagement Autres constructions	113,33	113,33
281532	Réseaux d'assainissement	3 374,53	3 374,55
28154	Matériel industriel	1 987,84	1 987,84
281562	Service d'assainissement	1 465,52	1 465,52
28157	Aménagement matériel industriel	1 490 897,58	536,12
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 538 159,42	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 638,56	207 798,59	509 870,33	0,00	727 307,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 678 800,27
Ressources propres disponibles	IV 727 307,48
Solde	V = IV – II (3) -951 492,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION****A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
22/09/2020	REPLACEMENT COFFRET STEP	1 372,26	0,00	10
12/10/2020	ELETROPOMPE SUBMERSIBLE	5 349,00	0,00	10
03/12/2020	REPRISE BRANCH EU ECOLES+RUE PERCEPTION	2 976,00	0,00	30
23/12/2020	SITUATION n°1-TRVX INSTRU-TRVX PREA SD	7 638,00	0,00	0
23/12/2020	EU-SITE:PR STEP+PR COURRAU+DO COURRAU situation 3-TRVX INSTRU-TRVX PREA SD	10 056,00	0,00	0
31/12/2020	EU-SITE:PR STEP+PR COURRAU+DO COURRAU CREATION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	29 932,50	0,00	60
19/01/2021	TRAV INSTRUMENTAT° EQUIP ME	22 123,20	0,00	40
26/01/2021	ENTRETIEN RESEAUX HUMIDES	1 430,75	0,00	10
24/02/2021	REMB FACTURE ISTEEP n°202034 D	20 191,60	0,00	40
05/03/2021	INSPECTION TELE VISU + ESSAIS ETANCHEITE A L'AIR - RTE DE VALLIGUIERES	705,00	0,00	0
25/03/2021	Facture : FA002414 du 25/03/20	3 284,40	0,00	40
26/05/2021	COMPTEUR HORAIRE + BARRE DE GUIDAGE	607,90	0,00	10
16/09/2021	Etude zonage ASS St André de Roquepertui	12 666,00	0,00	30
17/09/2021	Mise à la cote de fonte de voirie St And	3 604,62	0,00	15
26/10/2021	Convention gestion 1er semestre ORSAN	920,00	0,00	15
26/10/2021	Convention gestion 1er semeSTRE st marcel	3 225,00	0,00	15
08/11/2021	Rempl vanne poste relevage codolet	2 250,00	0,00	3
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		128 332,23	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A8.2****A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A8.3****A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A9.2****A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A10**SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Envoyé en préfecture le 11/07/2022
Reçu en préfecture le 11/07/2022
Affiché le 
ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : -A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique.
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-6° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-7° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-8° : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-9° : absence temporaire d'un employé
3-10° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-11° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-12° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-13° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-14° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-15° : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-16° : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.
3-17° : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée préfondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 030-200034692-20220627-DEL106_2022-DE

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Personnel mis à disposition commune MONTFAUCON		0	9 575,87
Personnel mis à disposition		0	190 424,13
TOTAL GENERAL		0	200 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
-	SAUR		SAS	0,00
-	VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX		SCA	0,00
-	SUEZ GROUPE	SUEZ	SAS	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION****PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)****C4****C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 70

VOTES :

Pour : 68

Contre : 2

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/06/2022

Présenté par (1) AUBANEL Guy, Vice Président aux finances,
A BAGNOLS-SUR-CEZE le 27/06/2022

(1) AUBANEL Guy, Vice Président aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A BAGNOLS SUR CEZE, le 27/06/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Jean-Christian REY

Certifié exécutoire par (1) AUBANEL Guy, Vice Président aux finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : CONSEIL COMMUNAUTAIRE.